

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 141 (1996)
Heft: 11

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du «Bulletin des officiers vaudois»:
Cap Nicolas d'Eggis – Case postale 145 – 1030 Bussigny-près-Lausanne

Présence de l'armée à « l'Exposition nationale 2001 » ?



par le major
**EMG Denis
Rubattel**
président du
grpt Gros-
de-Vaud
de la SVO

Au seuil du troisième millénaire, le grand projet de l'Exposition nationale 2001 se prépare tant bien que mal.

La classe politique se mobilise clopin-clopat, les différents comités tentent de s'accorder sur la réalisation détaillée, les médias informent à leur guise et la population attend. Bref, la manœuvre est complexe et c'est aux quatre coins de ce pays que de nombreux hommes et femmes travaillent à la concrétisation de cette manifestation.

Dans le cadre de celle-ci, l'armée a-t-elle vraiment sa place ? Sans équivoque, nous pouvons répondre : à l'évidence, oui !

En effet, un des objectifs d'une exposition nationale est de présenter la communauté helvétique sous tous ses aspects, de montrer ses activités dans le plus de domaines possible, de se préoccuper du moment et surtout de ses aspirations pour l'avenir. Dans ce contexte,

une vision d'ensemble du pays et de sa vie serait incomplète si l'armée n'avait pas sa place et surtout une place bien marquée et non pas une place alibi.

Lors de l'Exposition nationale de 1964 à Lausanne, on appela le secteur de l'armée « La Suisse vigilante ». Plus de trente ans après et malgré les grands esprits et autres pseudo-visionnaires de plus en plus nombreux, aujourd'hui plus que jamais, la vigilance est la condition et la garantie de l'existence de la Suisse. En effet, seule l'armée peut écarter les menaces de tout ordre qui guettent ou pourraient guetter notre patrie et ses institutions pour porter atteinte à son indépendance.

L'armée présente à l'Exposition nationale 2001 doit apporter au peuple suisse le sens et la portée de sa défense nationale. Lui montrer que celle-ci s'est adaptée aux exigences de l'évolution de l'armement et des procédés de son instruction et qu'aussi elle s'est adaptée à la menace et au contexte géopolitique.

De plus, sa présence pourra sensibiliser le citoyen, aujourd'hui égoïste et de plus en plus indifférent au fonctionnement de

nos institutions, en lui rappelant ses devoirs et ses privilèges. Transmettre aussi à ce même citoyen que les libertés ne sont rien à l'état de pure idée, elles doivent incarner une volonté.

De manière éloquente, l'armée devra « mettre entre les mains » du visiteur les matériels les plus récents dont elle s'est dotée. Le tout devra, sans conteste, donner un aperçu de l'ampleur de son organisation et de ses moyens, de sa projection sur son futur et de son état de préparation.

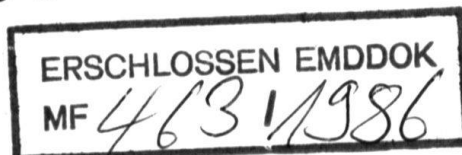
Dans tous les cas, l'armée ne doit pas passer inaperçue de peur de se montrer, ne doit pas courber l'échine sous la critique et éviter la confrontation. Malgré certains courants d'influences, l'armée ne demande qu'une chose : être mieux légitimisée et objectivement connue.

Puissent nos responsables politiques et militaires oser et vouloir très visiblement montrer notre armée, lui offrir une présence digne de ce nom, par opposition à une « présence cachée », celle qui ne se justifierait que pour rendre service dans les arrières !

D. R.

A propos des « Marines »

par le major EMG Alain Jaccard



Les « Marines » américains étaient au centre de la conférence donnée par le colonel EMG Claude Godet, invité du groupement de la région morgienne de la SVO.

Le col EMG Godet a passé une année fantastique (ce sont ses propres mots) à l'école d'état-major ou Command and Staff College sur la base de Quantico en Virginie. Pour bien comprendre l'esprit « Marines », il est nécessaire de replacer cette arme en relation avec les autres corps de la Force armée US qui ne compte pas moins de 1 500 000 hommes et femmes, tous volontaires et professionnels. Il existe entre les différentes armes des Forces US un esprit de compétition qui frise l'animosité. Citons par exemple la guerre du Koweït où les « Marines » furent terriblement vexés de n'avoir pas été les premiers à débarquer.

Organisation

Corps expéditionnaire de 195 000 hommes, il est organisé de façon modulaire, c'est-à-dire que l'organisation standard se fait au niveau de la compagnie, éventuellement du bataillon pour l'instruction. Lors d'un engagement, le corps ou partie du corps est modulé en régiments, brigades

ou divisions, formations créées de toutes pièces en fonction de la mission. Un général est nommé à la tête d'un état-major de conduite des opérations, qu'il met en place en choisissant les officiers qui lui conviennent. Aucun ordre de bataille standard n'existe. Toutes les armes sont représentées dans le corps des « Marines », même l'aviation, composée principalement de *F/A-18* et de quelques *Harrier*, ce qui donne à ce corps une flexibilité peu commune.

Qui dit corps expéditionnaire dit aussi logistique et celle-ci doit être très importante, surtout au niveau des bateaux de transport. En cas d'insuffisance des propres moyens de transport maritimes, les bateaux des garde-côtes peuvent être appelés en appui, ou des bateaux réquisitionnés.

Engagement

Une longue préparation à l'engagement est nécessaire car les « Marines » doivent connaître le plan de combat à suivre pendant l'action avant de quitter les côtes américaines. Ce plan détermine l'ordre de chargement sur les bateaux, qui ne peut plus être changé, à moins de faire une escale non planifiée.

La doctrine enseignée est très simple et se résume à l'attaque. Le col EMG Godet précise que tous les exercices joués dans le cadre de ce cours, sauf deux, se résumaient à l'attaque avec création de tête de pont, voire de poursuite de l'action en cas de non-intervention de l'Army. Les décisions se prennent sur des cartes au 1 : 300 000 et les limites de secteurs des bataillons et régiments sont tirées à la règle, sans tenir aucunement compte du terrain.

Pas d'engagement terrestre sans suprématie aérienne et, lorsqu'engagement terrestre il y a, la loi du rouleau compresseur est appliquée. Il faut noter que les moyens sont tellement importants que les camarades américains ne se soucient jamais du détail et qu'ils ont une foi inébranlable dans leur supériorité.

Discipline et travail

Nous sommes en face d'un paradoxe : d'une part une discipline de fer et d'autre part des attitudes très détendues. Prenons quelques exemples afin d'illustrer le propos :

– une recrue qui parle avec un caporal reste au garde-à-vous durant tout l'entretien ;

– un major qui passe de la tenue d'hiver à celle d'été présente au lieutenant colonel chef de classe les trois plis de sa chemise faits au fer à repasser, afin que ce dernier puisse contrôler leurs régularités ;

– durant les théories en classe, il est absolument courant et normal d'avoir les pieds sur la table, de manger des donuts ou des chips, de chiquer et cracher le jus dans la tasse où l'on vient de boire le café ;

– Lors d'une visite du commandant d'école ou d'un général, personne n'annonce, c'est simplement « Hi Sir ».

Sur le plan du travail, la mise en route est relativement lente et les discussions sont très fournies. La mission est redéfinie et reformulée pour être ensuite renvoyée à l'instance supérieure. Par contre, lorsque la décision est prise, tout va très vite et la volonté ainsi que la ténacité avec laquelle les Américains ré-

solvent les problèmes sont exemplaires. Dans ces moments-là, l'ambiance reste très détendue entre chefs et subordonnés. Malgré un profond respect pour leurs chefs, les rapports de service sont d'une décontraction qui ne serait jamais admise chez nous. Tous les militaires font entre 1 h 30 et 2 h 30 de sport par jour et il n'est pas rare de voir le commandant d'école faire du footing ou jouer au base-ball avec ses soldats de bureau.

Ecole de recrue

Celle-ci dure normalement 11 semaines mais pour la majorité des candidats entre 13 et 15 semaines, ceci sans aucune liberté ; même le culte du dimanche est obligatoire pour tous, quelle que soit sa confession. Tout ce que l'on a pu voir dans les films récents concernant la manière dont on traite les recrues, les brimades, etc., est juste. La préparation

physique est très poussée et l'enseignement se fait en prise directe par des exercices de drill intensifs. On a besoin de soldats disciplinés, forts physiquement et sachant tirer, le reste est l'affaire des cadres.

Après l'école de recrues, le soldat signe pour 4 ans un contrat renouvelable plusieurs fois et reste habituellement dans le corps entre 8 et 12 ans. Le 1 % de ces « Marines » deviennent officiers, mais c'est la voie exceptionnelle, car normalement ceux-ci sortent de la Naval Academy d'Annapolis ou de l'université.

Il faut se garder de faire des comparaisons, mais le colonel EMG Godet souligne qu'au niveau des officiers, nous n'avons rien à envier aux « Marines » mais par contre, au point de vue de la discipline et de l'engagement de leurs soldats, nous ne leur arrivons pas à la cheville.

A. J.

LE PAYS

I M P R I M E R I E



COPY SERVICE

Allée des Soupirs 1

Case postale 315

2900 Porrentruy

Tél. (032)466 10 13

Fax (032)466 51 04

A l'agenda des groupements de la SVO et de la SSO

Groupement de Lausanne

1^{er} décembre, 07 h 30 - 18 h 00 :

Tir de combat en association avec l'ASSO Yverdon sur le thème NTTTC Service de garde.

Renseignements et inscriptions : Cours ASSO-NTTTC, cp 16, 3286 Montilier. Tel + fax : 037/71 46 14.

7 décembre, sur convocation :

Tir de Noël de la section « Tir au pistolet ».

Groupement de la région morgienne et La Côte

26 novembre, 20 h 15 :

Assemblée générale de la région morgienne, Restaurant du Léman. Conférence de M. Jean-Marc Pasche, directeur de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays, qui abordera cet aspect.

20 novembre :

CET à Lausanne Blécherette.

Groupement Gros-de-Vaud

Lundi 9 décembre dès 17 h 30 :

Stamm à l'Hôtel de ville d'Echallens.

Société vaudoise des officiers

8 mars 1997, à Montreux :
Assemblée générale SVO.

Société suisse des officiers

30 novembre 10 h 00 - 16 h 00, BAP à Lausanne.

Séminaire SSO, thème « Quelles sont les possibilités de l'armée suisse de contribuer au processus de paix ? »

Renseignements auprès du secrétariat SSO fax 052/212 00 68 ou de M. le div. L. Geiger, tél.01/813 27 93.

24 mai 1997, région Zurich :

Assemblée des délégués SSO.

Cours d'histoire et de prospectives militaires

21 novembre à Pully, 17 h 30 - 19 h 45.

Cours d'histoire VI : Yougoslavie : quelques aspects du conflit expliqués par des documents d'archives relatifs au conflit germano-yougoslave (1933-1941), par le Col EMG Michel Chabloz.

Voyage SSO-ASSO 1997

16 au 20 avril 1997 en Belgique.

Visite de la Marine belge, de la fabrique d'armes à Liège et du Fort d'Eben Emael, séjour à Bruxelles. Programme détaillé à demander à M. J.-Noël Roulin, ASSO-lausanne, cp 3885,1002 Lausanne.

La pensée du rédacteur

« Participez aux activités mises sur pied par vos groupements, c'est aussi rendre hommage au travail de ceux qui les animent ».